



Le rallye touris'tics 2012

Le relai des sots



Un rallye touristique n'est pas une épreuve de vitesse mais d'un jeu destiné à faire découvrir un lieu sous une forme ludique, en résolvant des énigmes ou en effectuant des épreuves.

Attention ! Une partie de ce rallye sera pédestre (si la météo est favorable).

Le dimanche 15 avril 2012

Date limite d'inscription : **le 05 avril 2012**

A cette date, vous recevrez alors le dossier afin de mieux vous préparer à cette journée.
Le lieu de départ ne sera communiqué que quelques jours avant le rallye.



A renvoyer à l'adresse notée ci-dessus accompagné de votre règlement.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

☎ : E-mail :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants 8/14 ans :

Nombre d'enfants 5/7 ans : Nombre d'enfants -5ans :

Immatriculation de la voiture :

- Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « Association Regards d'Enfance »
 Paiement en espèces

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du jeu.

Formulaire de droit à l'image (1 par famille)

Fait le à Signature

Participation aux frais :

Adulte : 10 euros
Enfant 8/14 ans : 5 euros
Enfant 5/7 ans : 2 euros
Enfant -5 ans : Gratuit

Ce tarif comprend l'inscription, les frais de préparation et d'organisation, le petit déjeuner et l'apéritif du soir.

Prévoir un pique-nique

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

« REGARDS D'ENFANCE »,

c'est le respect d'autrui et de ses différences, un esprit de partage au sein des activités et de la vie quotidienne.

REGLEMENT DU RALLYE « Le relai des sots »

Article 1. REGARDS D'ENFANCE organise le 15 avril 2012 une manifestation sous la forme d'un rallye touristique « Le relai des sots » destiné à ses adhérents et à leurs amis.

RESPONSABILITES

Article 2. L'association dispose d'une assurance à responsabilité civile concernant tous les participants à la manifestation pour ce qui est des lieux loués ou visités. Tout autre incident reste de la responsabilité des participants.

Article 3. Le rallye touristique et sa préparation se déroulent en Indre et Loire. Chacun des participants doit tenir compte des règles et lois en vigueur. L'association ne pourra être tenue pour responsable en cas de sinistre ou de litige avec un tiers dans le cadre du rallye ou de sa préparation.

LA MANIFESTATION

Article 4. Les détails du jeu ne pourront en aucun cas être divulgués avant le jour du 15 avril 2011.

Article 5. Les organisateurs assurent la préparation et l'organisation du rallye touristique et se réservent le droit de modifier le cours du jeu si les événements le nécessitent.

CLAUSES D'ANNULATION

Article 6. En cas d'annulation avant la date limite d'inscription, la totalité des frais d'inscription sera remboursée.

Article 7. En cas d'annulation après la date limite d'inscription, le remboursement total ou partiel des frais d'inscription sera soumis au Conseil d'Administration de Regards d'Enfance après examen des causes de l'annulation.

Article 8. En cas d'annulation de la manifestation par l'association, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.

Article 9. La météo peut être une des causes d'annulation par l'association Regards d'Enfance et aura pour conséquence une annulation « tardive » (la veille de la manifestation).

ACCORD

Article 10. Tout ce qui concerne le rallye touristique « Le relai des sots » reste la propriété de REGARDS D'ENFANCE et ne saurait être utilisé sans son autorisation.

Article 11. Chacun des participants doit avoir renseigné le formulaire de « Droit à l'Image », à raison de un par famille, édité par l'association Regards d'Enfance (formulaire valide pour l'ensemble des activités de l'association).

Article 12. Tout participant doit avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les différentes clauses sans restriction.



DROIT A L'IMAGE

8 rue A et G Dubois
37360 ROUZIERS DE TOURAINE
tél. : 02.47.56.77.77 ou 02.47.42.54.29
E-mail : contact@regards-enfance.org
Site : www.regards-enfance.org

Cadre réservé à l'Association

Droits valides jusqu'au :

Valideur :

JE SOUSSIGNE(E) :

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

AUTORISE (cochez les cases utiles) :

La prise d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos, à titre gracieux, représentant les personnes nommées ci-dessous, dans le cadre des activités et réunions collectives organisées par l'association Regards d'Enfance.

Parents :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Enfants :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

La diffusion et la publication, pour une durée illimitée, d'une ou plusieurs photographies et/ou vidéos représentant les personnes nommées ci-dessus dans ces situations et dans les cadres strictement énoncés ci-après.

Les images photographiques et/ou vidéos sont destinés à l'**usage exclusif** du site Internet de l'association, de la soirée rétrospective de fin d'année, des films et photos proposés aux seuls adhérents, et de toutes publications nécessaires au fonctionnement de l'association (publicité, prospectus, calendrier, documents pédagogiques).

La présente autorisation est personnelle est incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je prends note que je conserve le droit d'accès et de rectification de ces informations (images, vidéos) et que je peux interrompre à tout moment la publication sur simple demande adressée par courriel à : contact@regards-enfance.org ou par courrier postal à l'adresse de l'association.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation et consent à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire :

Fait le à

Signature du représentant légal

Signature du Président de l'association.

« REGARDS D'ENFANCE »,

c'est le respect d'autrui et de ses différences, un esprit de partage au sein des activités et de la vie quotidienne.